

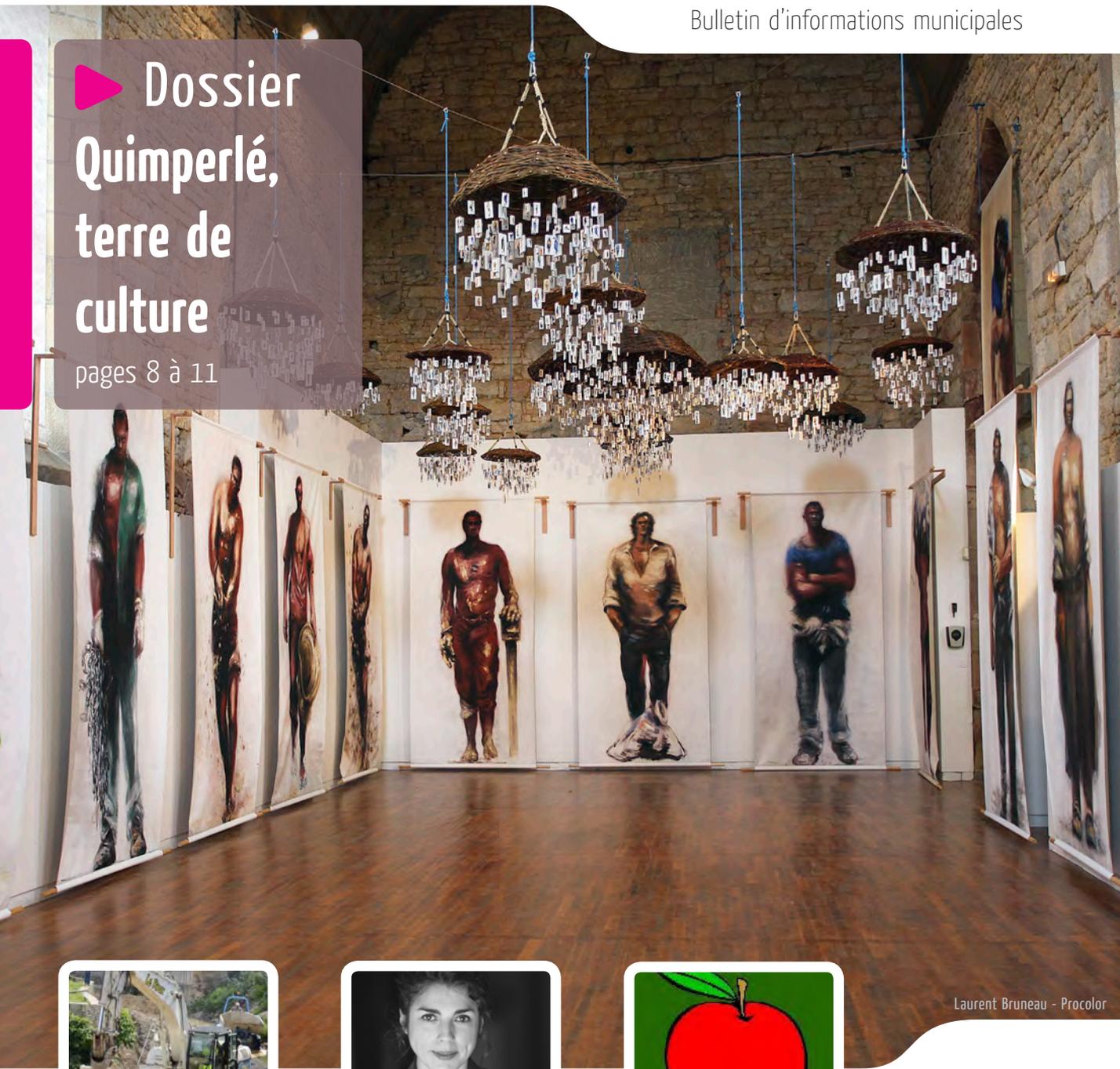
V I V R E Quimperlé

b e v a ñ k e m p e r l e

Bulletin d'informations municipales

► Dossier
Quimperlé,
terre de
culture

pages 8 à 11



Laurent Bruneau - Procolor



► Travaux
Confortement des
berges de l'Issole
page 3



► Culture
Un été
animé
page 13



► Développement durable
Un verger dans
toute la Ville
page 18



► Sommaire

Travaux - p.3-4

Le confortement des berges de l'Issole - Un aménagement concerté de la Basse Ville - Le gymnase de Kerjouanneau se métamorphose - OPAH : les permanences à Quimperlé

Jeunesse - p.5

Un nouvel été pour Vacado - La rentrée des TAP

Associations - p.6

Le Forum des associations - Tournoi annuel du Tennis Club de Quimperlé - Dixième descente de la Laïta

Vie citoyenne - p.7

T'es c@p - Le Marché paysan - Repas des Anciens et Colis de Noël - Du 12 au 18 octobre 2015, la semaine sera bleue

Dossier - P.8-11

Un projet culturel pour rassembler et rayonner

Culture - p.12-13

Un été sous le soleil

Vie en ville- p.14-15

Un week-end animé pour découvrir le patrimoine de Quimperlé - Bicentenaire de la Villemarqué - Fête nationale du 14 juillet - Le grand bal électronique - Festival des Rias : du 26 au 30 août

Vie quotidienne - p.16-17

Un week-end franco-allemand - Une partie de la collection municipale s'expose en Allemagne - Quimperlé Ville propre ! - Chats sans toi - À l'écoute de vos quartiers

Développement durable - p.18

Vers de nouvelles pratiques environnementales - « On ne protège bien que ce que l'on connaît bien » - La biodiversité comme richesse de la commune - La nature au cœur de l'aménagement de la ville grâce aux arbres fruitiers

Tribune - p.19

Agenda- p.20

Vivre Quimperlé, Hôtel de ville – 29391 Quimperlé Cedex

Tél. 02 98 96 37 37 - Fax 02 98 96 37 39

Directeur de la publication : Michaël Quernez

Crédits photos : Service communication (sauf mention contraire)

Comité de rédaction : Nadine Constantino, Pascale Douineau, Danièle Kha, Cécile Peltier, Michaël Quernez, Patrick Tanguy

Rédacteurs : Mathieu Prigent et Cécile Rio, Services municipaux

Conception : Le Ciré Jaune Communication / GROUPEBEDC

Imprimé à 6 900 exemplaires sur papier recyclé avec des encres végétales

Édition : Ville de Quimperlé



Michaël Quernez
Maire de Quimperlé
Maer Kemperle

Des rires, des sourires, parfois des larmes, des questionnements...

C'est ce que nous offrent la musique, le cinéma, le théâtre, les arts plastiques, ou encore les arts de la rue. Des émotions à partager et qui permettent une ouverture aux autres et au monde.

Mais bien plus encore. La culture est un puissant levier de cohésion sociale, l'expression d'une identité locale. Elle favorise le bien-vivre ensemble et concourt pleinement au développement économique, social et touristique d'un territoire.

Pour toutes ces raisons et bien que l'heure soit à la baisse drastique des budgets des collectivités, nous devons être attentifs à ne pas faire de la culture la variable d'ajustement financier de nos politiques publiques. C'est cette ambition qui nous a convaincus de bâtir une politique culturelle à la fois exigeante et éclectique.

Ville de patrimoine, nous voulons que chacun puisse s'approprier l'histoire de Quimperlé par le biais d'événements festifs comme entre autres la fête du 14 Juillet qui va vous surprendre ! Nous mettons également un point d'honneur à mettre en place des actions de médiation culturelle pour expliquer le travail des artistes afin que personne ne puisse penser : « tout ça c'est pour les autres mais pas pour moi » !

Cet été vous pourrez découvrir les oeuvres de Pascal Jaouen à la Maison des Archers, de Paul Bloas aux Ursulines, franchir les portes de la médiathèque. Ces lieux de diffusion de la culture sont les vôtres et vous y serez accueilli et guidé... si vous le souhaitez.

Quant au Présidial, il évolue, devenant un lieu d'expression(s) permettant aux pratiques artistiques de s'exprimer en toute liberté. Et aussi mercredis musicaux, cinéma dans la prairie, les Rias... autant d'invitations au plaisir de la découverte et à la convivialité.

Bel été à toutes et à tous !

Quimperlé, le 17 juin 2015
Michaël Quernez

C'hoarzhadennoù ha mousc'hoarzhoù, daeroù ha goulennoù a-wechoù...

An holl draoù-se a vez kinniget deomp gant ar sonerezh, ar sinema, ar c'hoariva, an arzoù-neuziañ, pe c'hoazh an arzoù-straed. Fromadennoù da rannañ gant tud all hag a c'hall digeriñ ac'hanomp d'ar re all ha d'ar bed.

Met kalz muioch zo c'hoazh. Ar sevenadur zo ur benveg kreñv evit ar genstaged sokial hag un doare da ezteurel un identelezh lec'hel. Aesaat a ra ar bevañ mat asambles ha kemer a ra perzh da vat e diorroadur an ekonomiezh, ar gevredigezh hag an touristerezh en ur c'horn-bro.

Evit an holl abegoù-se ha daoust m'emeur o tigeskiñ a-galz budjedoù ar strollegezhioù e rankomp teuler evezh ma ne vo ket kempouezet budjed hor politikerezhioù diwar-goust an arc'hant gouestlet d'ar sevenadur. Gant ar soñj-se omp deuet da grediñ e oa ret sevel ur politikerezh sevenadurel hag a glask seveniñ un tamm mat a draoù a-feson war un dro.

C'hoant hon eus ma c'hallo pep hini tapout krog en istor Kemperle, ur gêr puilh ar glad enni, dre abadennoù festus evel, e-touez traoù all, gouel ar 14 a viz Gouere hag a souezho ac'hanoc'h. Ober a reomp ivez diouzh hor gwellañ evit sevel obererezhioù hanterourin sevenadurel da zisplegañ labour an arzoerien evit ma ne c'hallo den ebet soñjal : « evit ar re all eo an holl draoù-se met n'eo ket evidon » !

E-pad an hañv e c'halloc'h gwelet oberennoù Pascal Jaouen e Ti ar Waregerien, re Paul Bloaz e chapel an Ursulinezed, pe mont er vediaoueg. Deoc'h-c'hwil eo an holl lec'hioù-se ma vez skignet ar sevenadur. Enno e viorc'h degemeret ha heñchet... m'ho pezh c'hoant.

Evit ar Prezidial, emañ o cheñch, emañ o tont da vezañ ul lec'h ezteuler ma c'haller reiñ e soñj e pep frankiz dre an arzoù. Hag ivez Merc'hervezhioù ar sonerezh, ar sinema er prad, Festival an Aberioù... kalz digarezhioù da gaout plijadur oc'h ober anaoudegezh gant traoù nevez pe da vezañ asambles gant tud all. Hañvezh laouen deoc'h-holl !

▶ Le confortement des berges de l'Isle

La sauvegarde des berges de l'Isle est nécessaire pour sécuriser le lit de la rivière. Entamés en 2014, les travaux entrent dans la deuxième phase, celle de la consolidation définitive. Plusieurs étapes vont se succéder entre juillet et octobre.

Un nouvel assèchement programmé

Suite à une étude hydraulique, la période entre début juillet et fin octobre est retenue pour procéder à l'assèchement d'une partie de l'Isle. Sur le même mode opératoire que l'été dernier, une digue d'argile sera montée derrière la passerelle place Barzaz-Breizh et un batardeau sera installé au niveau du pont du Moulin de la Ville. L'assèchement, indispensable à la poursuite des travaux, a été autorisé par arrêté préfectoral. L'association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) interviendra pour récupérer les poissons et les relâcher en aval dans un objectif de protection de la diversité piscicole.

Une pluralité de chantiers à coordonner

Durant 4 mois, différentes phases de travaux vont s'enchaîner. Dans un premier temps, les maisons situées aux numéros 1 et 1bis de la place Isle vont être démolies. Rachetés par la Ville, ces bâtiments sont dangereux. Les travaux de sécurisation de l'espace public vont aussi permettre de faire un lien entre la place Isle et le parking Isle Sainte-Croix ouvrant ainsi un nouvel espace de promenade. Un mur sera construit et le mur de béton situé rive gauche sera habillé de pierre afin de veiller à l'harmonisation esthétique de cet espace.

Sur la rive droite, entre août et octobre, l'enrochement provisoire disposé au niveau 28 rue de Quimper, ainsi que les murs très fragilisés au droit des 20 et 24 rue de Quimper vont être démontés en vue de réaliser un nouveau mur. Celui-ci sera construit grâce à des techniques très spécialisées de micropieux, tirants d'ancrages et autres parois berlinoises. Le lavoir, dont les pierres ont été désolidarisées, sera restauré à cette occasion.

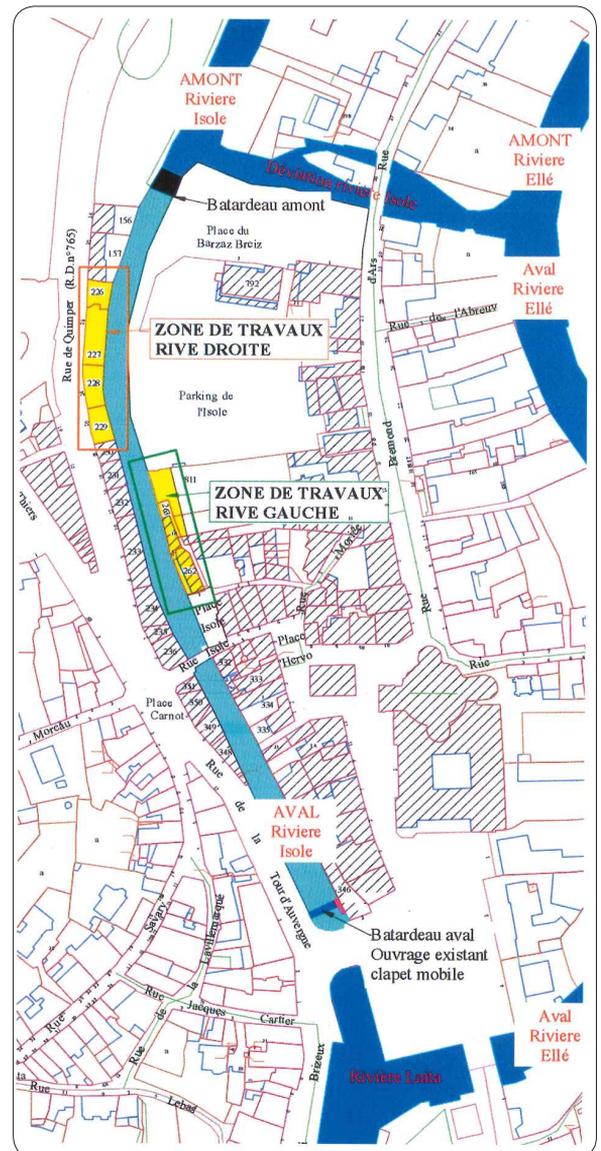
La consolidation des berges va continuer rue de Quimper au niveau des propriétés privées par la technique du jet grouting. Ce procédé va permettre d'ancrer les fondations au sol et de conforter définitivement les fondations de ces immeubles.



Une restriction nécessaire du stationnement

Du fait de l'importance technique des travaux, une partie du stationnement sera bloquée pendant cette période pour les besoins du chantier. En effet, les trottoirs et stationnements seront restreints au niveau de la rue de Quimper. Une partie du parking Isle Sainte-Croix et le fond de la place Barzaz-Breiz seront également occupés par les équipements techniques imposants tels que centrales à béton, grues...

Les équipes de la Ville mettent tout en œuvre pour concilier nécessité de service, stationnement et circulation, avec le moins de désagréments possibles pour les riverains et les commerçants. Un spectacle y sera programmé lors du Festival des Rias.



► Un aménagement concerté de la Basse Ville

Un projet d'urbanisme concerne tous les citoyens. La concertation entre les experts et les riverains est la garantie d'un aménagement bien adapté.

La Ville de Quimperlé a engagé une réflexion sur l'aménagement d'une partie de la Basse Ville. L'agencement du secteur permettra un cheminement à travers le quartier historique et le long de la rivière Isole.

Les Quimperlois pourront alors se réapproprier les lieux et accéder à une partie des bords de la rivière aujourd'hui inaccessible. Pour réaliser cette étude de programmation urbaine en Basse Ville, les architectes paysagistes d'A3 paysage et le bureau d'ingénierie Artelia ont été retenus.

En association avec l'Architecte des Monuments Historiques, Monsieur Candio, ces experts ont rejoint le groupe de travail constitué à cet effet et ont restitué un diagnostic le 22 avril dernier. Dans une démarche de concertation et d'association de la population, les citoyens concernés par ces aménagements ont été consultés le 22 juin dernier. Habitants, commerçants, groupe scolaire et autres acteurs du quartier ont ainsi pu s'inscrire à des ateliers de réflexion qui se sont déroulés au Coat-Kaër. La prochaine étape sera la présentation publique de l'étude au mois de septembre.

Plan Local d'Urbanisme

Après cinq années de procédure, le Plan Local d'Urbanisme est inscrit à l'ordre du jour du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2015. Document principal de planification de l'urbanisme, le PLU remplace le plan d'occupation des sols jusque-là en vigueur. Un dossier complet sera présenté dans le bulletin municipal d'octobre prochain.



► Le gymnase de Kerjouanneau se métamorphose

Devenu inadapté aux besoins des usagers et à l'augmentation des effectifs du collège de la Villemarqué, les travaux du gymnase de Kerjouanneau commenceront à la rentrée scolaire 2015.

Construit en 1973, le gymnase de Kerjouanneau est utilisé par les collégiens de la Villemarqué et par les associations sportives quimperloises. Pour répondre à l'évolution des pratiques et à l'accroissement du nombre des élèves, des travaux d'extension et de rénovation du gymnase vont commencer dès septembre, après la phase de consultation des entreprises, pour une durée de dix-huit mois.

Dans un premier temps, le dojo existant va être détruit pour faire place à la construction des nouvelles extensions. Une fois cette phase aboutit, la restauration de la salle existante du gymnase pourra commencer. La Ville finance l'opération et les travaux de voirie à hauteur de 1 550 000 € HT.

Le Conseil départemental du Finistère intervient à la même hauteur du fait de la fréquentation du gymnase par les collégiens. L'alternance entre la partie existante et le déménagement vers les nouvelles salles va permettre d'assurer la continuité des pratiques sportives.



► OPAH : les permanences à Quimperlé

La Communauté de Communes du Pays de Quimperlé, soucieuse du cadre de vie de ses habitants vient de lancer, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans. L'objectif de cette OPAH est d'aider des propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat.

Le bureau d'études Citémétrie, missionné pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en œuvre de leur projet et les assister gratuitement dans le montage des dossiers de subventions, assure des permanences sans rendez-vous les jeudis de 9h30 à 12h30 au 33 place Saint-Michel à Quimperlé.

► OPAH
33 place Saint-Michel
Tél. : 02 98 96 44 67 - opah.cocopaq@citemetrie.fr

▶ Un nouvel été pour Vacado

Enfin, les grandes vacances ! L'occasion rêvée pour se détendre, se faire de nouveaux amis et découvrir des activités. Vacado orchestre des loisirs à la carte pour les jeunes de la 6^e à 18 ans.

Encadré par une équipe d'animateurs municipaux et associatifs, Vacado propose des activités pour tous les goûts du lundi au vendredi ! Rencontres, dialogue, détente et découverte sont les maîtres mots. Cet été, de nouveaux mini-camps sont organisés ainsi que plusieurs rassemblements intercommunaux permettant la rencontre des jeunes du territoire.

Tarifs

- Enfant quimperlois : 9 €/semaine
 - Enfant habitant la Cocopaq : 16,5 €/semaine
 - Enfant habitant hors de la Cocopaq : 22 €/semaine
- Un complément est demandé sur certaines activités.



▶ Service jeunesse, sports et vie associative : 02 98 96 37 32

▶ La rentrée des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Depuis un an, le rythme des élèves a changé avec l'apparition des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Si la réforme des rythmes scolaires a modifié les habitudes, l'enfant reste au cœur des préoccupations pour la rentrée 2015.

En septembre, les élèves quimperlois pourront de nouveau participer aux TAP. Ces temps non obligatoires restent gratuits pour les familles, la collectivité portant leur coût. Les activités se déroulent dans l'enceinte de l'école ou dans des équipements municipaux. Elles sont encadrées par des équipes qualifiées. L'inscription est indispensable. Nouveauté de cette rentrée, elle est possible par période et par jour. Le choix fait lors de l'inscription devra être respecté sur les périodes engagées. Les journées d'activités sont réparties par écoles selon les tableaux ci-dessous. À noter, les groupes ont évolué depuis l'an dernier. Pensez à rapporter les dossiers d'inscription avant la rentrée scolaire !



▶ Service vie scolaire de Kerjégu
Rue Jacques Cambry
Tél. : 02 98 96 67 00 – vie.scolaire@ville-quimperle.fr

ÉCOLES GROUPE A : Lézardeau élémentaire et maternelle / Thiers et Bisson							
	7h30	8h45	12h	14h	15h15	16h45	19h
Lundi	Accueil péri.	Enseignement	Repas	Enseign.	T.A.P.	Accueil périscolaire	
Mardi	Accueil péri.	Enseignement	Repas		Enseignement	Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil péri.	Enseignement	A.P. 12h30				
Judi	Accueil péri.	Enseignement	Repas	Enseign.	T.A.P.	Accueil périscolaire	
Vendredi	Accueil péri.	Enseignement	Repas		Enseignement	Accueil périscolaire	

ÉCOLES GROUPE B : Brizeux maternelle et élémentaire / Kersquene maternelle et élémentaire							
	7h30	8h45	12h	14h	15h15	16h45	19h
Lundi	Accueil péri.	Enseignement	Repas		Enseignement	Accueil périscolaire	
Mardi	Accueil péri.	Enseignement	Repas	Enseign.	T.A.P.	Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil péri.	Enseignement	A.P. 12h30				
Judi	Accueil péri.	Enseignement	Repas		Enseignement	Accueil périscolaire	
Vendredi	Accueil péri.	Enseignement	Repas	Enseign.	T.A.P.	Accueil périscolaire	

► Associations ► Kevredigezhioù

► Le Forum des associations

Vous hésitez entre dessin et judo ? Danse ou art floral ? Venez découvrir la richesse de la vie associative quimperloise, le samedi 5 septembre au Coat-Kaër.



La rentrée est une période idéale pour débiter une nouvelle activité ou participer à la vie locale en s'engageant dans une association. Le forum organisé par la Ville est un temps fort de la vie communale. Près de 150 associations sont actives à Quimperlé, 84 d'entre elles seront représentées de 9h à 17h au Coat-Kaër.

Une invitation à la découverte !

Pour faciliter la venue de tous, une navette TBK gratuite est prévue entre le parking Winston Churchill et le forum, avec passage toutes les 5 minutes.

- Forum des associations
samedi 5 septembre 2015, de 9h à 17h au Coat-Kaër.

À noter : La semaine internationale se déroulera du 2 au 8 novembre 2015. L'Afrique du Nord sera à l'honneur de cette deuxième édition appelée « Regards croisés sur le monde ».

*Regards
Croisés
sur le
Monde*

► Tournoi annuel du Tennis Club de Quimperlé

« Jeu, set et match » : du 3 au 14 juillet 2015 les balles vont rebondir sur les six courts de tennis de Kerbertrand.

Le Tennis Club de Quimperlé organise son tournoi annuel du 3 au 14 juillet 2015. Il s'adresse à tous les compétiteurs à partir de 8 ans. Les jeunes de 8 à 11 ans en catégorie « Galaxie Tennis » joueront par demi-journée les 6, 7 et 8 juillet. Le goûter est offert ! Des soirées « double » sont prévues avec un buffet campagnard gratuit pour les participants. Cet événement sera l'occasion pour les joueurs d'inaugurer les trois nouveaux courts extérieurs.

- Inscriptions sur le site de l'AEI :
<https://aei.app.fft.fr>
- Tennis Club
Tél. : 02 98 39 10 24 / 06 06 46 27 21
tcquimperle@free.fr

► Dixième descente de la Laïta

De Quimperlé au Pouldu, descente programmée de la Laïta, le dimanche 20 septembre.

L'embarquement de cette descente de rivière aura lieu à 10h30 à la prairie St Nicolas. Une navette assurera la liaison du Pouldu vers le lieu de départ. Après une pause huîtres vers 13h, les embarcations devraient arriver vers 15h au Port de Pouldu. Un accueil animé avec goûter, concert, tombola, concours de déguisement... est prévu à l'arrivée des marins !

- Participation sur inscriptions auprès du Club Canoë Kayak
5 rue du Viaduc
Tél. : 02 98 39 24 17 / 06 86 83 80 45
canoekayakquimperle@gmail.com



▷ T'es c@p

« Cap ou pas cap »... L'association T'es c@p relève le défi des difficultés scolaires. Elle recherche maintenant des bénévoles à Quimperlé.

T'es c@p

Déclarée d'intérêt général et reconnue entreprise solidaire, l'association T'es c@p agit depuis 2007 sur le Finistère pour venir en aide aux jeunes en difficulté scolaire. Implantée sur 70 communes du département, l'association accompagne entre 350 et 400 élèves par an. Avec deux salariées, 150 bénévoles, 20 services civiques, T'es c@p forme parents et bénévoles pour accompagner au mieux les élèves déscolarisés, connaissant des difficultés dans les premiers apprentissages en lecture, ayant des troubles nécessitant la présence d'un adulte, doublant, ou ayant des lacunes à l'approche du brevet des collèges. L'association propose un accompagnement personnalisé des jeunes. Pour mener à bien cet objectif, T'es c@p recherche des bénévoles sur le territoire quimperlois.

▶ T'es c@p
www.tescap.net
Tél. : 06 88 79 17 38 / 09 51 65 85 38
tescapcontact@gmail.com

▷ Le Marché paysan

Samedi 12 septembre 12h, le marché paysan s'installera à la maison de retraite du Bois-Joly.

L'événement est organisé en partenariat avec l'association Dalc'h Mad qui a pour but de favoriser et de promouvoir les manifestations en faveur des résidents de la maison de retraite de Bois-Joly. Fruits, légumes, pain, miel, confitures, farines, céréales, fromages, charcuteries, cidre, jus de pomme, autant de produits qui mettent l'eau à la bouche. Entre les emplettes, il sera possible, pour la première fois cette année, de déguster des crêpes dès 12h00.



▷ Repas des Anciens et Colis de Noël

Comme chaque année, la Ville organise un repas des Anciens. Ce déjeuner s'adresse aux Quimperloises et Quimperlois âgés d'au moins 72 ans au 31 décembre 2015. Il se tiendra cette année, le samedi 14 novembre à 12h30 à la salle des fêtes du Coat-Kaër.

▶ Renseignements

Pour y participer, vous pouvez vous inscrire au Coat-Kaër les vendredis 11, 18, 25 septembre et le vendredi 2 octobre 2015 de 9h00 à 12h00.

▷ Du 12 au 18 octobre 2015, la semaine sera bleue

« La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire »

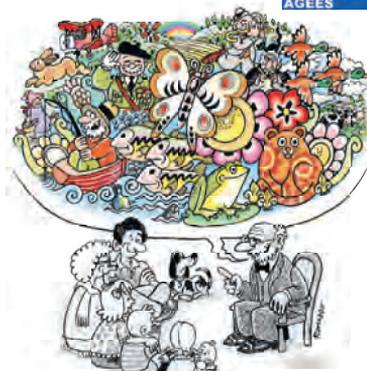
Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie locale, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

En lien avec le Club du Nouvel âge, le Centre hospitalier, le lycée de Roz-Glas, l'IME, les restaurateurs Quimperlois et la troupe Comédia, le Centre Communal d'Action Sociale de Quimperlé organise tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations. Au programme : cinéma, théâtre, ateliers cuisine, repas, loto, conférence...

LA SEMAINE BLEUE

du 12 au 18 octobre 2015

SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES
AGÉES



▶ Renseignements

La semaine bleue se déroulera du 12 au 18 octobre. Inscriptions pour les Quimperlois à partir de 60 ans au Coat-Kaër les vendredis 11, 18, 25 septembre et le vendredi 2 octobre 2015 de 9h00 à 12h00.

► Un projet culturel pour rassembler et rayonner

« Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement, si elles ne sont bien cultivées ». Montesquieu, « Lettres persanes »

Le dynamisme d'une ville passe par sa vie culturelle. Il ne s'agit pas simplement de la quantifier par le nombre d'équipements existants, mais bien d'agir pour que la culture soit présente dans le quotidien, au cœur de la vie des citoyens et pas seulement pour une élite. C'est le rôle du service public de remplir cette mission.

Le projet culturel de la Ville présenté dans le guide de saison culturelle de janvier, a permis à Cécile Peltier, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et au Patrimoine, de pointer les axes que la Ville veut développer pour replacer la population au centre d'une programmation culturelle riche et éclectique.

L'ambition affichée : favoriser la pluralité des champs artistiques, les métissages, l'innovation, l'expérimentation avec la médiation comme pierre angulaire. Le projet culturel municipal s'articule autour de six axes forts qui seront développés au fil de ce dossier avec Cécile Peltier, adjointe à la Culture et au Patrimoine.

Élargir les publics et développer des pratiques culturelles pour toucher les publics éloignés

« L'accompagnement vers la culture et l'art fait partie de l'ADN du service public. Donner envie aux gens de frotter leur regard et leurs émotions aux créations d'un artiste, tout en proposant des clés de compréhension pour les publics qui le souhaitent, est bien l'objectif que nous défendons. Il faut pouvoir montrer l'art dans tous ses états et tous ses lieux pour aller à la conquête des publics encore éloignés », explique Cécile Peltier. C'est guidée par cette ligne, que la Ville a donc décidé de redéfinir l'identité du Présidial, jusqu'alors galerie municipale d'exposition.

« Les baisses de dotation de l'État nous contraignent à une grande rigueur budgétaire. Il nous fallait trouver une solution pour défendre notre projet culturel de médiation, sans générer de recrutement supplémentaire. Le départ en retraite de l'agent qui assurait l'accueil au Présidial fut donc l'opportunité d'attribuer à ce lieu une nouvelle destination ».

Le Présidial, lieu de diffusion culturelle qui a permis d'exposer de nombreux artistes, est devenu au printemps 2015, un espace de médiation culturelle, d'éducation artistique et culturelle et un lieu de résidence pour la création.

Ainsi, les écoles quimperloises du Lézardeau, de Kerbertrand ou Sainte-Croix ont déjà pu profiter de ce nouvel espace pour exposer et organiser des visites accompagnées des travaux réalisés par les enfants, dans des conditions réelles d'exposition. Une manière de rappeler que la pratique artistique passe aussi par la confrontation de l'œuvre au regard de l'autre.

« Désormais, le Présidial accueille régulièrement des conférences dans le cadre de festivals (Sous les Paupières des femmes ou la Semaine internationale) ; des créations en résidence (coulisses de la création d'un spectacle de conte avec la Cie Art Traction) ; des master-class ; des auditions publiques du Conservatoire ou encore ; des projets culturels associatifs qui répondent à cette volonté d'action culturelle publique. La programmation est déjà chargée et les demandes affluent.

La preuve qu'il manquait vraiment un lieu à Quimperlé pour rendre la culture plus accessible ! ». Avec le recrutement à mi-temps d'une médiatrice culturelle en mai dernier, le Présidial accueillera également des ateliers autour des grandes expositions estivales.

Parallèlement, les équipes de la Médiathèque travaillent depuis des années sur la notion de conquête des publics avec des actions hors les murs comme le portage de livres à domicile.



Favoriser et initier les partenariats et les transversalités entre les instances et les acteurs culturels de tout le territoire, et au-delà



Pour être efficient, le développement du territoire doit répondre à une ambition partagée. La mise en commun d'expériences, de savoirs et de moyens, qu'ils soient techniques, financiers et artistiques est essentielle.

Ce travail en réseau permet aux événements d'élargir leur rayonnement et d'accroître la population sensibilisée. « À Quimperlé, sans parler de la richesse des partenariats avec les nombreuses associations du territoire, les opportunités de partenariat sont pléthores pour développer des initiatives, aussi bien dans le domaine touristique que dans la programmation culturelle ».

Côté tourisme, le partenariat avec le Musée du Fauoët et l'exposition d'été des Ursulines en est un bel exemple. Reconduit d'année en année à travers un Pass Expos, il permet de bénéficier de tarif réduit tout en optimisant le rayonnement de deux grands lieux culturels. Côté programmation, différents projets sont en cours, car il est important de ne pas se limiter à des partenariats resserrés sur une logique géographique de pays purement administrative.

« C'est pourquoi, nous avons choisi de faire appel à l'association MAPL (Musiques d'Aujourd'hui au Pays de Lorient), dont les missions sont aussi régionales, pour porter la pratique et la connaissance des musiques actuelles, concocter la programmation d'un mercredi musical cette année.

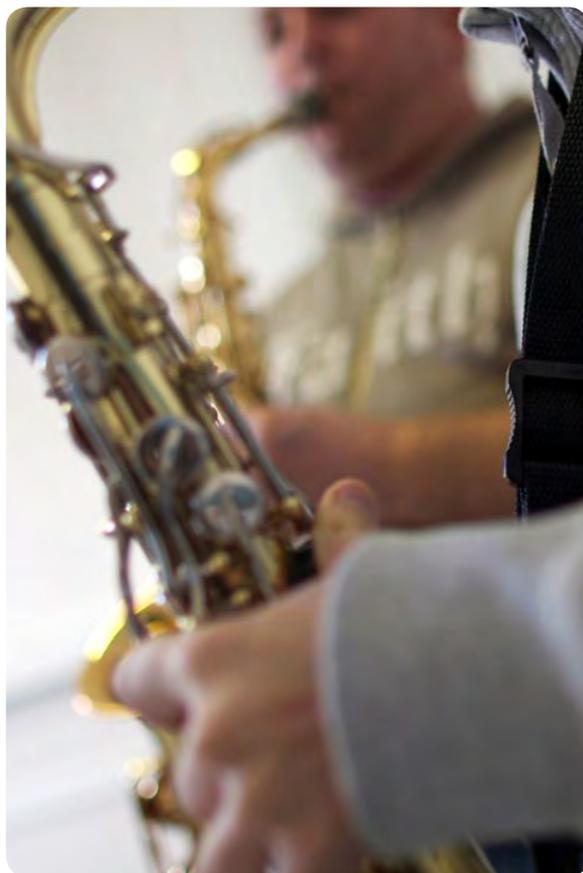
De nouveaux liens se tissent également avec le Manoir de Kernault qui accueille cet été la dernière séance de la saison du Cinéma dans la prairie, avec un film en lien avec leur exposition d'été ».

Renforcer et étendre l'enseignement artistique du Conservatoire et accompagner les pratiques amateurs artistiques

Quimperlé a besoin d'un équipement permettant la pratique et la diffusion artistique. « Nous étudions les possibilités de créer un équipement qui aura pour vocation d'intégrer un Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement intercommunal.

Aujourd'hui, l'École ne peut pas accueillir comme il se devrait, l'ensemble de ses pratiques artistiques dans de bonnes conditions, pour tous les élèves du territoire qui la fréquente.

Il n'y a qu'une salle de danse, pas d'espace pour la pratique collective d'orchestre, ou la pratique amateur. De plus, il faut définir les horaires des cours comme la batterie ou la guitare (département de Musiques Actuelles ouvert en septembre 2014) en soirée, pour ne pas gêner les autres cours. Une Maison des arts et de la culture permettrait d'avoir enfin un lieu de ressources et de pratiques ».



Participer à l'éducation artistique et culturelle de la jeunesse, notamment à travers les Temps d'Activités Péri-scolaires proposés dans les écoles primaires

La réforme des rythmes scolaires a permis de libérer du temps aux enfants pour accéder à des activités extra-scolaires. La municipalité a choisi que ces activités soient proposées gratuitement aux familles qui souhaitent inscrire leurs enfants aux programmes des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires), pour permettre à tous d'avoir accès aux pratiques artistiques et culturelles. Le Pôle culture de la Ville a réfléchi à l'accueil et à l'organisation d'un certain nombre d'ateliers. Les équipes du Conservatoire, de la Médiathèque et du Spectacle vivant ont chacun mobilisé les personnels pour des temps de rencontres : initiation à la Musique (son histoire, ses instruments, ses courants) ; découverte du livre (les genres, les formes, les offres de la médiathèque) ; spectacle ou ateliers.

« Je garde en tête deux moments forts qui illustrent la pertinence et la richesse de cette offre de service public dans le cadre des TAP. Le premier, c'est la participation d'élèves d'élémentaires au concert de Noël du Conservatoire qui ont découvert le plaisir de chanter, en TAP avec un professeur du Conservatoire, puis se sont produit sur scène devant un vrai public. Le second est la représentation du groupe de 10 élèves de CM2 qui a participé à l'atelier TAP Impro (théâtre d'improvisation) dans le cadre d'un travail commun avec le service jeunesse de Danièle Kha pour les rendez-vous « Sous les paupières des femmes ». Les enfants avaient en quelques séances, gagnées en « estime de soi », en assurance, respect de l'autre, en cohésion de groupe, en rapport filles-garçons ».



Valoriser le patrimoine historique de la ville, bâti ou naturel, à travers les actions impératives de préservation et de restauration, tout en favorisant la création architecturale et les expressions artistiques urbaines au sein des espaces publics



Ville riche d'un patrimoine exceptionnel, notre cité offre des atouts qui doivent rayonner au-delà de notre territoire. Il est important et nécessaire pour la Ville de préserver et de faire découvrir à tous les monuments historiques comme la chapelle Saint-Eutrope, l'Église Notre Dame ou la Chapelle des Ursulines. Pour l'hôpital Frémeur, la première phase de restauration concernera la mise hors d'eau et hors d'air de la chapelle Saint-Eutrope et une intervention sur la couverture de l'hôpital. Il s'agit de travaux d'urgence dont la réalisation répond à la fois à un devoir de conservation d'un patrimoine remarquable et à une réflexion sur l'aménagement urbain. Les travaux commenceront à l'automne 2015. Les journées européennes du patrimoine qui se tiendront les 19 et 20 septembre seront l'occasion de visiter ou revisiter cet édifice avant sa fermeture pour deux années de travaux. *« Chaque Quimperlois ou chaque amoureux du patrimoine peut d'ailleurs participer à cette sauvegarde puisque l'association « Les amis de l'Hôpital Frémeur » a lancé un appel aux dons avec la Fondation du patrimoine et mis en ligne un blog pour que rayonne davantage cette demande de souscription ».*

La Ville de Quimperlé a également initié une démarche auprès de la Communauté de Communes pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire au niveau intercommunal afin de valoriser tous les patrimoines du territoire. L'obtention de ce label participera à la connaissance et à la reconnaissance du patrimoine par les habitants du territoire et les touristes.

C'est aussi pour garantir plus d'impact à Quimperlé et de rayonnement au-delà de notre cité, que la Ville a décidé de programmer moins d'expositions estivales à la Maison des Archers et à la Chapelle des Ursulines, mais de les installer plus longtemps. *« Notre volonté d'accueillir non pas simplement des œuvres, mais des projets artistiques complets pour les expositions d'été est venue en cohérence avec notre projet culturel : resserrer les identités des lieux d'exposition, proposer en parallèle à chaque exposition un programme d'actions culturelles. « Créations et costumes bretons » à la Maison des Archers et « Géants et méduses » aux Ursulines sont d'abord l'histoire de rencontres avec les artistes Pascal Jaouen et Paul Bloas, deux univers artistiques totalement différents pour deux expositions qu'ils ont pensées sur mesure, au regard de l'espace que la Ville leur proposait d'investir ».*

Développer un plan de communication et de valorisation du patrimoine de la Ville à travers différents axes : label, partenariat, parcours et événementiel

La vie culturelle d'une Ville participe à son identité et à l'appropriation de celle-ci par ses habitants. L'événementiel est un moyen pour aller chercher les habitants là où ils sont.

« Puisque les contraintes de lieux et de sécurité nous obligeaient à envisager la fête nationale du 14 juillet sous un autre angle qu'un simple feu d'artifice, nous avons choisi de concilier festivité et citoyenneté pour redonner un message de fond à cette célébration à Quimperlé. L'événement symbolique de cette fête nationale est un moyen de rappeler les valeurs qui forment le socle de notre démocratie c'est-à-dire laïcité, liberté, égalité, fraternité, et auxquelles nous rajoutons la solidarité ».

Ce moment convivial a donc été l'occasion pour la Ville de lancer un défi de création à la compagnie finistérianne « La Meute » pour proposer ce soir-là un spectacle unique valorisant les partenaires associatifs quimperlois ouverts sur une culture-monde.

Et au-delà du spectacle, cette création durable a permis de commencer à travailler avec Pascale Douineau, adjointe en charge de la vie associative des jumelages et des coopérations, de l'égalité femme-homme, sur un projet complémentaire qui se pérennise à travers un mur citoyen.

Autre préoccupation durable pour la Ville, entretenir le lien et l'équilibre des actions culturelles entre la Haute et la Basse Ville. La circulation entre ces deux quartiers doit être facilitée et embellie. Nadine Constantino, adjointe en charge de l'animation de la cité, commerciale et touristique, a donc travaillé à la mise en place de vitrophanies (affiches autocollantes) sur quelques vitrines vides de la place Hervo et de la rue Savary pour permettre de participer au cheminement des piétons, de créer du lien et de l'animation.

Car n'oublions pas que l'espace public est aussi un lieu d'expression artistique et culturelle. D'ailleurs, l'art dans la rue est devenu un élément mis en question dans toutes les études urbanistiques en cours, afin de ne négliger aucun potentiel pour aménager des espaces conviviaux et festifs dans une logique de bien-vivre ensemble.

Qu'est-ce que la médiation culturelle ?

Ce terme est devenu courant en France, au début des années 90. Cela désigne tout simplement les stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques.

Pour une Ville et ses services, cela veut dire mettre en place des actions et des supports qui permettent d'accompagner les publics, donner des clés de compréhension et susciter curiosité et envie pour permettre aux œuvres et aux artistes d'une programmation culturelle municipale de rencontrer tous les publics possibles : scolaires, famille, groupes constitués, public éloigné ou public empêché.

Les rôles du médiateur/trice sont aussi bien d'accueillir le public que de développer le rapport avec les œuvres, pour augmenter la fréquentation des lieux culturels et la diversification des publics.



► Un été sous le soleil

Ville dynamique, Quimperlé vous propose un programme culturel éclectique au fil de l'été. Retrouvez les mercredis, jeudis et vendredis, des propositions variées, et gratuites pour tous les âges ! De quoi ensoleiller vos vacances.

Mercredi : les mercredis musicaux

Des concerts gratuits en plein air sur la place Saint-Michel (en Haute Ville). De la soirée rock à la soirée bretonne, il y en a pour tous les goûts.

► Mercredi 22 juillet

Soirée « Musiques actuelles » avec l'association Musiques d'Aujourd'hui en Pays de Lorient - PROJET SAMIFATI + FUZETA + LAËTITIA SHERIFF

► Mercredi 29 juillet

Soirée avec « Association Harz » - BATUCAVEN + RHAPSOLDYA + BATUCAVEN + LA GOSSA SORDA

► Mercredi 5 août

Soirée « Cercle GIZ'KALON » - Le Cercle GIZ'KALON - « Twall » création 2014 + WIPIDOU (fest-noz)

► Mercredi 12 août

Soirée « Association de Malfaiteurs » - MALOU + ERNEST + FROZEN DEAD KITTENS

Une restauration rapide est possible dès 20h.

En cas de mauvais temps, un repli est prévu à la salle du Coat-Kaër.



Jeudi : le cinéma dans la prairie

Des séances gratuites de cinéma en plein air à la prairie Saint-Nicolas (dans le prolongement du quai Brizeux). Début du film à la tombée de la nuit ! En cas de mauvais temps, un repli est prévu au cinéma la Bobine. Les usagers peuvent appeler le répondeur du cinéma (02 98 96 04 57) chaque jeudi à partir de 19h pour avoir confirmation du lieu de projection. La manifestation est réalisée avec le soutien de la Cocopaq.



► Jeudi 9 juillet : THE GRAND BUDAPEST HOTEL (VF)

Réalisé par Wes Anderson - 1h40 - Comédie

► Jeudi 16 juillet : MINUSCULE, LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES

Réalisé par Thomas Szabo et Hélène Giraud - 1h29 - Animation

► Jeudi 23 juillet : GRAVITY

Réalisé par Alfonso Cuarón - 1h31 - Science-fiction

► Jeudi 30 juillet : MALÉFIQUE

Réalisé par Robert Stromberg - 1h37 - Fantastique

► Jeudi 6 août : QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?

Réalisé par Philippe de Chauveron - 1h37 - Comédie

► Jeudi 13 août : DRAGONS 2

Réalisé par Dean DeBlois - 1h43 - Animation

► Jeudi 20 août : LE BAL

Réalisé par Ettore Scola - 1h52 - Comédie

Séance organisée au Manoir de Kernault dans le cadre du parcours-expo « Bal, Baluche, Baloche ».



Vendredi : les expositions, c'est gratuit !

► Paul Bloas - Géants et Méduses

« Si des marins sur l'eau voient s'avancer des ports, mes Dormeurs vont s'enfuir vers une autre Amérique »... Ainsi voguaient les mots de Jean Genet sur la toile de Paul Bloas en août 2014, pendant le Festival des Rias. Un passage qui a marqué la première ligne de l'histoire de l'artiste avec le Pays de Quimperlé, dont un nouveau chapitre s'ouvre avec cette grande exposition à la Chapelle des Ursulines.

Artiste plasticien, colleur-voyageur, sentinelle de l'éphémère, Paul Bloas écrit sur les murs du monde depuis 30 ans. Ses colosses de papier-collé racontent les villes et les gens, de Beyrouth à Madagascar, en passant par Brest, son port d'attache. Ce sont ses « géants », des figures fantômes et éphémères qui naissent et meurent au gré du temps. Qu'importe la fragilité pourvu qu'il y ait l'ivresse, d'une liberté passée ou d'une autre à venir, celle qui donne l'épaisseur aux pinceaux de Bloas pour tracer leurs silhouettes.

► Renseignements

Du 27 juin au 4 octobre à la Chapelle des Ursulines
Tous les jours sauf le mardi - 10h-12h30 / 14h-18h
Tarif plein : 4 € - réduit : 2,50 € (hors vendredi)

Discussion déambulatoire dans l'exposition avec Paul Bloas, les samedis 11 juillet, 15 août et 19 septembre à 14h.
Durée 1h - Tarif : prix de l'exposition.

► Costumes et créations de Pascal Jaouen, de l'objet ethnographique à l'objet de mode

L'exposition et la publication qui l'accompagne proposent une vision contemporaine d'un symbole qui a traversé les siècles : le costume breton ! C'est à partir des créations d'un Finistérien de talent, Pascal Jaouen, originaire de Quimperlé, que le public est amené à revisiter les costumes traditionnels bretons.

Le brodeur styliste a puisé d'une formidable manière dans le registre des costumes traditionnels pour créer des tenues et des motifs du XXI^{ème} siècle. Un parcours virevoltant à découvrir, offrant au passage un bel hommage aux savoir-faire des brodeurs et à leur transmission.



► Renseignements

Du 23 mai au 20 septembre à la Maison des Archers
Tous les jours sauf le mardi 10h-12h30 / 14h-18h
Tarif plein 2 € - réduit 1,50 € (hors vendredi)

L'entrée est libre le vendredi. Profitez du Pass' Chapelle des Ursulines + Maison des Archers à 5 € et de la formule Pass Chapelle des Ursulines + Musée du Faouët (tarif réduit pour le deuxième site visité). Autour des expositions, retrouvez visites commentées, conférences, ateliers, livret-jeu...



► Photographes portraitistes en Bretagne - 1840 - 1940

Cette exposition présente de très nombreux portraits qui, pour certains, remontent à la préhistoire de la photographie. Ils sont pour l'essentiel issus d'une collection privée constituée depuis plusieurs dizaines d'années.



► Renseignements

Du 23 mai au 19 septembre à la médiathèque de Quimperlé
Entrée libre aux jours et heures d'ouverture

Samedi 29 août 10h-16h30 devant la médiathèque

Avec son triporteur, véritable laboratoire itinérant mobile, Nicolas Hergoualc'h utilise une chambre photographique pour réaliser votre portrait sur plaque de verre enduite de collodion humide.

<http://atelierblackbox.fr/>

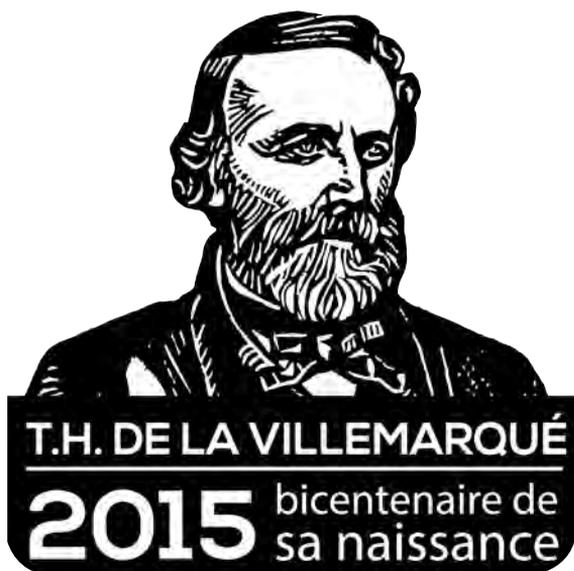
► Un week-end animé pour découvrir le patrimoine de Quimperlé

Pour la 32^{ème} édition, les journées européennes du patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre 2015. La thématique nationale de cette année est « Le Patrimoine du XXI^{ème} siècle, une histoire d'avenir ». Une belle façon de montrer que le patrimoine est bien vivant !

Quimperlé est une ville riche de bâtiments historiques, d'époques diverses offrant un voyage à travers le temps. Le week-end du patrimoine est un moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir ces lieux empreints du passé, guidés par des connaisseurs passionnés. La Chapelle des Ursulines et sa cave prison, les chapelles Saint-David et Notre-Dame de Kerbertrand, la fontaine du Roalis, ou tout simplement aller à la découverte des arbres remarquables lors de balades dans la ville.

Ce sera également l'occasion de visiter une dernière fois la Chapelle Saint-Eutrope avant sa fermeture pendant deux ans pour restauration. L'hôtel de Ville ouvrira également ses portes aux publics, une première pour découvrir la collection municipale de peintures et les deux nouvelles acquisitions de la Ville. Il s'agit de deux vues de Quimperlé, la rue Dom Morice peinte par Paul De Lassece et le marché vu par Louis-Marie Désiré-Lucas. D'autres animations sont en préparations. Le programme complet des animations et visites proposées sera bientôt disponible.

► Bicentenaire de la Villemarqué



Pour célébrer le deux centième anniversaire de la naissance du Quimperlois Théodore Hersart de la Villemarqué, plusieurs événements sont organisés pour rendre hommage à l'homme à travers ses diverses facettes et notamment le collectage de chants traditionnels bretons. Les premières actions auront lieu à la date anniversaire du 7 juillet et bien d'autres événements portés par la Ville et des partenaires à partir de septembre prochain (colloque, spectacles...)

► Renseignements

Mardi 7 juillet : découverte de trois chants du Barzaz Breizh
17h - médiathèque

Mardi 7 juillet : déambulation poétique dans les rues de Quimperlé
18h30 - parvis de Notre-Dame

Mercredi 8 juillet : soirée meagan avec Brigitte Kloareg
20h - Manoir de Kernault

► Fête nationale du 14 juillet

La Ville de Quimperlé a souhaité rendre à la fête nationale son sens premier de célébration des valeurs de la République. Placé cette année sous le signe des arts visuels et numériques, un spectacle inédit créé pour Quimperlé proposera une succession de tableaux projetés sur la façade de la gendarmerie (place Charles de Gaulle) illustrant l'ouverture de Quimperlé sur le monde. Deux univers musicaux accompagnent les images projetées.

Une déambulation du Bagad Bro Kemperle lance le début de la manifestation. Une pièce musicale de 20 minutes teintée de boucle électronique, d'envolée de piano et de rythmes entêtants, création de Philippe (Bossard, auteur, compositeur et interprète), accompagne les images qui sont l'œuvre du collectif de la Meute et de la société Diazzo lesquels s'attachent à mélanger les arts et les esthétiques : architecture, arts plastiques, musique et mapping vidéo.

► Renseignements

Rendez-vous à 22h30 le mardi 14 juillet, place Charles de Gaulle



▶ Le grand bal électronique

Pour la 3^{ème} édition, l'association Fourth River organise ECHAP festival les 25 et 26 septembre.

Le festival s'installe le vendredi soir au Coat-Kaër pour une soirée de concerts délicieusement anachroniques, mais furieusement actuels. Du samedi midi au dimanche matin, entre les concerts, un karaoké et une scénographie jubilatoire, ECHAP festival promet de mettre tellement de confettis dans les yeux que ça finira par piquer.



▶ Renseignements

Vendredi 25 septembre • 21:00 - 02:00 • salle du Coat Kaër
Forever Pavot + Syracuse + The Slow Sliders + Être assis ou danser

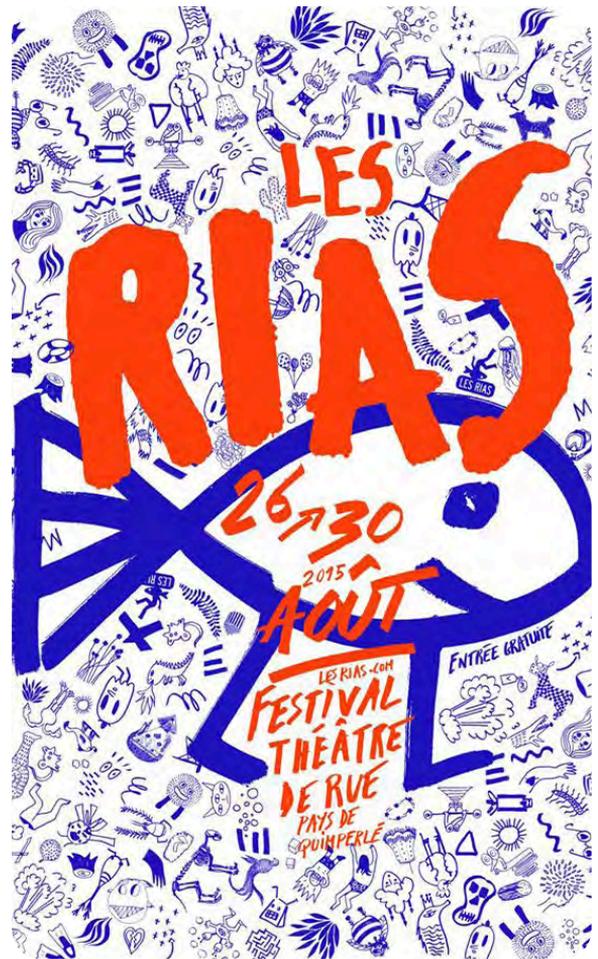
Samedi 26 septembre • 12:30 - 21:00 • parc du Manoir de Kernault
Gigsta + Tristan / MDWK + RETARD SHOW + Huubble + Second Choice + Cantina

Samedi 26 septembre • 21:00 - 07:00 • Manoir de Kernault
Legowelt + Truss + Palms Trax + Coni + Steve Murphy + Relief

Infos pratiques, billetterie et tarifs bientôt disponibles
sur www.lafete.bzh

▶ Festival des Rias : du 26 au 30 août

Ces trois dernières années, le festival commençait dans les terres pour se finir sur le littoral. Cette fois, l'ordre est inversé : la chimère, symbole des Rias, remonte les rivières ! Les trois communes côtières accueilleront des spectacles mercredi et jeudi. Les deux grandes soirées quimperloises auront lieu vendredi et samedi.



▶ Toutes les informations pratiques et la liste complète des spectacles sur le site du festival : www.lesrias.com



▷ Un week-end franco-allemand

Pendant trois jours, une délégation d'Allemands de Geilenkirchen est venue à Quimperlé marquant ainsi les 49 ans de jumelage entre les deux villes. Le week-end avait des allures de répétition avant les noces d'or de cette relation amicale.

Du 22 au 25 mai dernier, une délégation officielle a été reçue dans la commune. Une soirée d'accueil au Coat-Kaër a été l'occasion pour les maires de Quimperlé et de Geilenkirchen de rappeler la pérennité de ce jumelage qui a débuté il y a 49 ans. Le lendemain, le comité a planché sur la thématique de « la sécurité en ville ». Une matinée dense d'échanges entre le modèle allemand et français en présence des sapeurs-pompiers volontaires et des gendarmes intervenant sur le territoire de Quimperlé, ainsi que de la police municipale. Cette rencontre studieuse a permis de comparer les problématiques territoriales. Le reste du week-end a été placé

sous le signe de la culture et de la détente avec le vernissage de l'exposition de Pascal Jaouen, visible à la Maison des Archers jusqu'au 20 septembre, la visite de l'hôpital Frémeur, patrimoine exceptionnel de la Ville dont les travaux de restauration débiteront à l'automne, une excursion au Lac de Guerlédan le dimanche. Le séjour s'est clôturé par un barbecue le lundi à la prairie Saint-Nicolas. Ces trois jours conviviaux ont renforcé les liens entre nos deux villes.

Quimperlé, ville ouverte sur le monde, a pris note de l'invitation des Allemands à venir fêter les 50 ans du jumelage à Geilenkirchen en 2016 qui seront célébrés à Quimperlé l'année suivante !



▷ Une partie de la collection municipale s'expose en Allemagne

Du 25 juin au 12 juillet, une partie des œuvres de la collection municipale sera exposée à Geilenkirchen. Un exemple concret des échanges culturels entre nos deux villes.

En écho à l'exposition « Les Peintres de Quimperlé » présentée à la Chapelle des Ursulines en 2013, nos amis allemands ont sollicité la commune pour accéder aux œuvres quimperloises. La Ville est heureuse de faire découvrir le patrimoine communal aux citoyens de Geilenkirchen. Une équipe quimperloise, composée d'un agent du service culture et d'un agent des services techniques, a acheminé et installé une trentaine d'œuvres émanant du fonds patrimoine de la collectivité. Essentiellement constituée de peintures sur toile, les visiteurs pourront apprécier des vues des ponts, rivières, maisons,

places et marchés de Quimperlé ou encore l'église Notre-Dame peintes par Adolphe-Marie Beaufrère, Fernand Jeanneau et Marguerite Paulet. En plus d'une transmission de savoirs à travers les peintures, il y a un échange de savoir-faire. Les deux équipes auront l'occasion de travailler ensemble lors de l'accrochage des œuvres. L'équipe de Geilenkirchen aura ensuite en charge le transport retour des tableaux à Quimperlé. Un nouvel accrochage de la collection sera présenté à l'occasion des journées européennes du patrimoine qui auront lieu les 19 et 20 septembre 2015.



▶ Quimperlé Ville propre !

Jeter dans la rue son emballage de sandwich, son chewing-gum ou son mégot peut paraître anodin, mais mis bout à bout les déchets s'accumulent. La propreté de la Ville passe par la responsabilité de chacun. On ne laisse pas ses détritrus sur le sol du salon alors pourquoi le faire sur la chaussée !

Si la commune est attentive à préserver un cadre de vie agréable pour ses habitants, ceux-ci jouent un rôle essentiel pour maintenir une ville propre en adoptant un comportement responsable.

Le bien-vivre ensemble passe aussi par le respect des espaces publics. Suite aux réunions de quartiers, une vingtaine de citoyens ont rejoint le groupe de travail constitué d'élus délégués de quartiers,

d'agents de la Ville et de la Communauté de commune pour réfléchir sur les questions de salubrité et de civisme. Des ateliers participatifs ont permis d'échanger sur ces problématiques.

Une vaste campagne de sensibilisation a été bâtie conjointement. Présentée le 24 juin dernier lors de la réunion entre quartiers, elle sera lancée en octobre.

▶ Chats sans toi

L'association de protection animale « Chats sans toi » a été créée en septembre dernier. Elle met toute son énergie à sauver le plus de chats errants possible. Pour les protéger et éviter leur prolifération, le seul moyen est la stérilisation. Cet acte évite de devoir tuer les chatons.



Soucieuse du bien-être des animaux, l'association quimperloise recherche des dons pour assurer son fonctionnement et des familles d'accueil pour les urgences, par exemple les chats qui ne peuvent être laissés à l'extérieur. En parallèle, « Chats sans toi » met en place un projet de garde d'animaux par ses bénévoles, service pouvant être rendu lorsqu'une personne doit se faire hospitaliser et n'a personne pour s'occuper de son chat ou sortir son chien.

▶ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association par téléphone 06 52 60 50 91 ou sur Facebook « chats sans toi pays de Quimperlé ».

▶ À l'écoute de vos quartiers

Espaces de rencontre, d'échange et de concertation, les réunions de quartiers illustrent concrètement la démocratie participative de la commune.

À chaque quartier, ses problèmes, ses questions, ses envies. Pour écouter la parole des habitants, les élu(e)s de quartiers sont allés à leur rencontre entre mi-février et mi-mars.

Cinq rendez-vous à travers la Ville et une réunion inter-quartier (le 24 juin dernier) ont permis de prendre en considération les demandes des riverains et de réfléchir de manière concertée aux solutions envisageables pour améliorer la vie au quotidien.

Dans la mesure de ses compétences et de ses possibilités, la Ville apporte des réponses concrètes à chaque situation. En raison du succès de ces moments de démocratie participative, les réunions de quartier seront reconduites dès le mois d'octobre. Écouter les Quimperlois et leur donner la parole est une priorité communale.



Laurent Vanhelle

► Vers de nouvelles pratiques environnementales

Les services municipaux sont attentifs à l'évolution de leur pratique dans la gestion des espaces verts.

Une gestion différenciée des espaces, plus horticole en centre-ville, plus naturelle en dehors, permet d'économiser l'eau et de protéger la nature. L'utilisation des fauches tardives sur les abords des routes et dans les espaces qui ne sont pas des lieux de détente contribue à la préservation de la biodiversité. Enfin, la démarche « zéro-phyto » est engagée pour l'entretien du cimetière ou des terrains de sport, derniers espaces où sont employés des produits phytosanitaires.

► « On ne protège bien que ce que l'on connaît bien »

Si ce dicton est employé en médecine il vaut aussi pour la biodiversité ! La sensibilisation à la nature est essentielle dès le plus jeune âge. Dans cet objectif, un jardinier de la Ville intervient de manière ludique dans les écoles pendant les Temps d'Activités Périscolaires.

Au menu des TAP, lâchers d'insectes et construction d'hôtels pour ces amis de la nature. Coccinelles, escargots, pince-oreilles... sont introduits dans des abris constitués de bois et de briques dans lesquels les divers locataires trouvent un lieu d'habitat favorable à leur reproduction.



Hôtel à insectes

► La biodiversité comme richesse de la commune

La protection de l'environnement est un enjeu majeur de ce siècle. La nature est présente dans la commune et participe à son développement. La préserver est une démarche essentielle.

Quimperlé présente des paysages contrastés et attrayants. La présence de l'eau au cœur de la Ville constitue un élément important de son identité. Les rivières permettent à la papeterie et aux usines agroalimentaires de fonctionner. Elles attirent un tourisme respectueux de la nature, une pratique d'activités nautiques ou de la pêche. Fauche tardive, paillage, gestion différenciée des espaces verts, utilisation des vivaces et des graminées dans les massifs, hôtel à insectes, les services municipaux multiplient les actions éco-responsables, adaptées aux sites et à leurs particularités. La préservation des atouts naturels du territoire participe à l'épanouissement de la biodiversité et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

► La nature au cœur de l'aménagement de la Ville grâce aux arbres fruitiers

Faire de nos jardins des lieux d'échanges et de convivialité participe aussi à sensibiliser les Quimperlois à la protection de l'environnement.

La Ville s'associe au projet de l'association Les Jardins de Quimperlé. Il s'agit de planter un verger éclaté sur toute la commune. En premier lieu, un inventaire des arbres fruitiers est programmé jusqu'à l'automne afin de répertorier les espèces existantes sur le territoire. Chaque propriétaire de jardin peut contacter l'association pour référencer ses pommiers ou autres fruitiers, surtout s'ils sont anciens.

Un spécialiste se rendra sur place pour identifier les variétés et sélectionner celles qui seront plantées dans les espaces publics de la Ville. Une convention de trois ans a été passée avec Arborepom pour permettre de familiariser les agents de la Ville au suivi du greffage mais aussi pour animer des ateliers à destination des Quimperlois.

Dans un premier temps est prévue la plantation de 30 à 35 arbres sur 4 ou 5 sites. Il faudra attendre environ 5 à 10 ans pour que les Quimperlois puissent cueillir les fruits de notre verger partagé. Lancées le 6 juin dernier lors de la Porte Ouverte des serres municipales animée par de nombreuses associations sur le thème du développement durable, les inscriptions à l'inventaire connaissent un beau succès.

Jean-Pierre Roulaud, d'Arborepom espère découvrir une cinquantaine de variétés sur l'ensemble de la commune. Un projet conservatoire de notre patrimoine végétal mais aussi porteur d'échanges, de solidarité, et d'animations à venir avec les Quimperlois et de nombreuses associations.

UN VERGER à Quimperlé

Projet de plantation d'un verger éclaté sur la commune de Kemperle

KERJEGU
BEL AIR
KERNOURS
TI KER
Les GORRETS
ABBAYE BLANCHE
TY BORDEAUX

Contacts :
Les Jardins Quimperlois
06 26 41 20 97
verger.quimperle@gmail.com

Inventaire des variétés de pommes présentes sur la commune

Projet initié par Les Jardins Quimperlois, Arborepom et la Ville de Quimperlé

► Contactez les Jardins Quimperlois pour participer à l'inventaire des arbres.
Tél. : 06 26 41 20 97 - verger.quimperle@gmail.com

▶ Un été aux couleurs de la Bretagne et ouvert sur le monde

Cela fait un peu plus d'un an que nous sommes élus et déjà de nombreux projets sont achevés ou en cours de réalisation : la rue Audran menant à la base de canoë de la Motte, les courts de tennis en terre battue, le terrain de football synthétique, et bien sûr les titanesques travaux des berges de l'Isle, conséquence des inondations.

D'autres projets vont être engagés prochainement, comme la restructuration complète du gymnase de Kerjouanneau espérée depuis tant d'années, ou le non moins attendu rond-point du pont de Moëlan dans le cadre des travaux du pôle d'échange multimodal et du boulevard de la gare. À l'ordre du jour aussi, la restauration de notre patrimoine avec l'hôpital Frémeur et la chapelle Saint-Eutrope.

Bâtir, restaurer, mais aussi dialoguer. Les réunions de quartiers ont permis aux Quimperlois d'être force de propositions pour améliorer notre cadre de vie. Les mesures concrètes et la campagne de communication que nous allons lancer pour une ville plus propre sont le fruit de ces ateliers participatifs.

De nouvelles manifestations citoyennes ont vu le jour, comme la semaine internationale, le rendez-vous de « Sous les paupières des femmes » ou la fête populaire du 14 juillet revisitée pour célébrer les valeurs de la république, autant de moments de dialogue et de réflexion citoyenne.

Cet été nous permettra aussi de vivre notre identité et culture bretonne autour du bicentenaire de la Villemarqué et de rendre hommage à l'homme et à son œuvre de collectage de chants bretons.

Collectage et mémoire aussi à la médiathèque avec l'exposition des photographes portraitistes de Bretagne ou dans les vitrines de la rue Savary où les aquarelles de François Hippolyte Lalaisse nous invitent à une déambulation sur le thème du costume breton.

Une balade qui nous mène à la maison des Archers ou passé et présent cohabitent avec l'exposition de l'artiste brodeur Pascal Jaouen qui a fait rentrer avec brio le costume breton dans la contemporanéité. Et sur les murs des Ursulines un autre artiste contemporain, Paul Bloas, affiche ses « Géants et méduses », autre invitation au voyage et à l'ailleurs.

Et bien sûr, nos rendez-vous traditionnels de l'été : mercredis musicaux que la place St Michel va accueillir cette année en raison des travaux sur les berges, cinéma dans la prairie et le Festival des Rias qui clôturera un bel été festif.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Quimperlé en marche. Majorité municipal

▶ Une permanence à la rentrée

L'été s'installe dans le pays de Quimperlé.

À partir de la rentrée notre groupe municipal va tenir une permanence en mairie afin de nous rapprocher davantage de vos préoccupations. Nous ne sommes pas « aux manettes » mais nous souhaitons être à votre écoute. C'est le rôle premier des élu-es.

Il est nécessaire, dans une société en pleine mutation, que l'écoute et la parole soient les maîtres mots pour faire vivre une démocratie locale participative et transparente. La municipalité ne fait pas preuve de beaucoup d'originalité sur le sujet. Il faut aller plus loin.

- Au niveau communal, nous regrettons la suppression du conseil municipal des jeunes. (Il paraît que c'est provisoire mais la municipalité est en place depuis 18 mois maintenant !) Véritable école de la citoyenneté, le CMJ permettait un dialogue constructif avec les jeunes de la commune. Nous regrettons également le manque de concertation sur les questions de vie de proximité et nous pensons particulièrement à l'abattage des arbres. Ils ont été nombreux durant l'année et souvent mal compris. Il est également dommage que l'agenda 21 soit laissé en total friche. C'était un outil formidable pour appréhender collectivement le changement et les enjeux à venir.

- La Cocopaq va réviser son SCOT (Schéma de cohérence territorial). C'est un chantier important et porteur d'enjeux forts pour l'avenir de notre territoire. Il est donc impératif que les citoyens y soient pleinement associés.

En transparence pour commencer. Tous les habitants doivent pouvoir bénéficier des informations nécessaires à l'analyse et à la compréhension des enjeux. De manière participative également, ateliers et groupes de travail ne peuvent se limiter aux élus et doivent s'ouvrir aux citoyens. Il faut également saisir cette opportunité pour mettre en place des coopérations entre associations, entreprises et la collectivité.

- Transparence, Participation, Coopération, trois piliers que nous appelons de nos vœux pour la mise en place d'une véritable démocratie ouverte.

Bon été et rendez-vous à la rentrée.

Permanence les samedi matin à la mairie sur rendez-vous à partir du 5 septembre.

Contact : osonsquimperle@gmail.com et 06 62 82 98 83

Équipe de rassemblement « Ensemble osons Quimperlé », Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soazig Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly

► Agenda ► Deiziataer



► Juillet

Du 3 au 14 : Tournoi annuel du Tennis Club de Quimperlé

Mardi 7 et mercredi 8 : Bicentenaire de la naissance de Théodore Hersart de La Villemarqué

Mardi 14 : Fête nationale du 14 juillet, rendez-vous à 22h30 en Basse Ville

Vendredi 17 : Loto FCQ, salle du Coat-Kaër

Dimanche 19 : Troc et puces FCQ

Vendredi 24 et samedi 25 : Braderie UCI, rue Génot

► Août

Vendredi 7 et samedi 8 : Fête de l'eau

Jeudi 20 : Bal nouvel âge, salle du Coat-Kaër

Du 26 au 30 août : Festival des Rias

► Septembre

Samedi 5 : Forum des associations, salle du Coat-Kaër de 9h à 17h

Mardi 8 et mercredi 9 : Don du sang, salle du Coat-Kaër

Samedi 12 : Marché paysan, maison de retraite du Bois-Joly

Dimanche 20 : 10ème descente de la Laïta, embarquement à 10h30 à la prairie Saint-Nicolas

Samedi 19 et dimanche 20 : Journées européennes du patrimoine

Vendredi 25 et samedi 26 : Echap festival, salle du Coat-Kaër et Manoir de Kernault

► Expositions

Photographes portraitistes en Bretagne - 1840 - 1940
Du 23 mai au 19 septembre à la Médiathèque de Quimperlé

Costumes et créations de Pascal Jaouen, de l'objet ethnographique à l'objet de mode
Du 23 mai au 20 septembre à la Maison des Archers

Paul Bloas - Géants et Méduses
Du 27 juin au 4 octobre à la Chapelle des Ursulines

► Mercredis Musicaux

Mercredi 22 juillet
Soirée « Musiques actuelles » avec l'association Musiques d'Aujourd'hui en Pays de Lorient - PROJET SAMIFATI + FUZETA + LAËTTIA SHERIFF

Mercredi 29 juillet
Soirée « Association Harz » - BATUCAVEN + RHAPSODYA + BATUCAVEN + LA GOSSA SORDA

Mercredi 5 août
Soirée Cercle GIZ'KALON - Le Cercle GIZ'KALON - « Twall » création 2014 + WIPIDOU (fest-noz)

Mercredi 12 août
Soirée « Association de Malfaiteurs » - MALOU + ERNEST + FROZEN DEAD KITTENS

► Cinéma dans la prairie

Jeudi 9 juillet : THE GRAND BUDAPEST HOTEL (VF)
Réalisé par Wes Anderson - 1h40 - Comédie

Jeudi 16 juillet : MINUSCULE, LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES
Réalisé par T. Szabo et H. Giraud - 1h29 - Animation

Jeudi 23 juillet : GRAVITY
Réalisé par Alfonso Cuarón - 1h31 - Science-fiction

Jeudi 30 juillet : MALÉFIQUE
Réalisé par Robert Stromberg - 1h37 - Fantastique

Jeudi 6 août : QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?
Réalisé par Philippe de Chauveron - 1h37 - Comédie

Jeudi 13 août : DRAGONS 2
Réalisé par Dean DeBlois - 1h43 - Animation

Jeudi 20 août : LE BAL
Réalisé par Ettore Scola - 1h52 - Comédie
Séance organisée au Manoir de Kernault dans le cadre du parcours-expo « Bal, Baluche, Baloche ».